Concours national d'accès aux écoles de management (CNAEM), Maroc

Session 2012, filière ECT

Économie-droit

Ce que traite le sujet

- Économie, note de synthèse
- Économie, réflexion argumentée
- Droit, cas Aguabelle

Sujet reproduit sans retouche à partir de la page suivante.

Résumé des parties, chapitres de cours liés et autres années :
prepahelp.com/annales/cnaem/ect/2012/eco-droit

Prepa Help ne revendique aucun droit sur le sujet, propriété de l'organisateur du concours.

CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS AUX ÉCOLES DE MANAGEMENT (CNAEM)

(ENCG / ESI)

FILIERE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

OPTION TECHNOLOGIQUE

EPREUVE : ECONOMIE - DROIT

Lundi 21 mai 2012- de 8 h à 12 h

Le sujet comprend 10 pages

NB : Aucun document n'est autorisé

……

I. ECONOMIE

PREMIERE PARTIE : NOTE DE SYNTHESE

A partir du dossier documentaire suivant, vous ferez une note de synthèse de 500 mots environ (à plus ou moins 10%) **vous montrerez en quoi l'accompagnement de l'industrie au Maroc par une stratégie d'industrialisation bien réfléchie est une nécessité dans le contexte actuel.**

Composition du dossier documentaire :

- Document 1 : Industrie : le rapport inquiétant de la Banque mondiale, la Vie Economique- le 16/01/2009
- Document 2 : La CNUCED préconise l'adoption de politiques industrielles dynamiques par les pays en développement, rapport de la CNUCED « Trade and Development »- 2006
- Document 3 : Industrie : le positionnement stratégique du Royaume, Conjoncture N° 929 - Septembre 2011
- Document 4 : Contribution annuelle moyenne des principales branches à la croissance du PIB en volume (prix de l'année précédente), Source : Haut Commissariat au Plan et calcul de la DEPF

Dossier documentaire :

Document n°1 : Industrie : le rapport inquiétant de la Banque mondiale

Au moment où les réunions se multiplient entre les pouvoirs publics et les opérateurs industriels, notamment ceux du textile et de l'automobile, pour étudier les formes d'aides que pourrait apporter l'Etat aux entreprises en difficulté, des experts de la Banque mondiale viennent de remettre à quelques membres du gouvernement un rapport détaillé sur l'état de l'industrie manufacturière au Maroc. Le rapport est le résultat d'une étude menée courant 2007 auprès d'un échantillon de 650 entreprises de divers secteurs, dans le cadre d'une revue périodique que réalise la Banque mondiale au sujet du climat des investissements (Investment Climate Assesment). La dernière remonte à l'année 2004. Disons-le d'emblée, si la Banque mondiale a dressé un constat peu reluisant, parfois même injuste à l'égard de l'économie marocaine, concernant le volet de l'industrie, les chiffres et le comparatif fait avec des économies émergentes sont d'une importance capitale.

Constat majeur, fait par les auteurs du rapport : si la croissance du PIB non agricole est de plus en plus soutenue depuis 2000, une moyenne de 4,6% sur les 7 dernières années et 6% entre 2006 et 2007, ce dynamisme ne se retrouve pas dans l'industrie manufacturière. Cette dernière, en effet, et comme le montrent les chiffres de la comptabilité nationale fournis par le HCP, a réalisé un taux de croissance annuel moyen de 3,5% sur la période 2000-2007. L'étude des 650 entreprises sélectionnées par les experts de la Banque mondiale est venue, elle aussi, corroborer ce constat. Ainsi, au moment où les entreprises du BTP et des services ont réalisé respectivement des taux de croissance annuels moyens de 10% et 5,6%, entre 2002 et 2005, celles de l'industrie manufacturière, elles, ne faisaient qu'un 2,4% en moyenne. Pire. Lors d'une enquête similaire réalisée par la Banque mondiale, mais en 2004, le taux de croissance annuel moyen des industries était de l'ordre de 8%. Un ralentissement que les experts expliquent, en grande partie, «par les difficultés du secteur de la confection suite au démantèlement des accords multifibres en 2005». Les performances de l'industrie manufacturière inquiètent davantage quand on les compare avec ce qui se fait dans les pays émergents. Le benchmark auquel ont procédé les enquêteurs de l'organisation fait ressortir que «le secteur manufacturier marocain est l'un des moins dynamiques de tous les pays émergents». On apprend ainsi qu'au moment où la croissance du PIB industriel au Maroc est de 3,6% en moyenne sur 2000-2006, elle est de 6,2% en moyenne pour un échantillon de 30 pays choisis pour les besoins de l'étude : 11% pour la Jordanie, 7% pour la Turquie ou encore 5% pour la Roumanie et l'Indonésie. Les deux concurrents les plus proches que sont l'Egypte et la Tunisie font légèrement mieux, avec 4%.

L'autre caractéristique majeure de l'industrie marocaine, découlant en partie de ce faible dynamisme, est qu'elle ne crée finalement pas assez d'emplois. Là aussi, la comparaison, d'abord avec les autres compartiments de l'économie, est sans appel : entre 2000 et 2007, 95% des emplois créés en milieu urbain l'ont été dans le secteur de la construction et BTP et celui des services, contre seulement 5% pour l'industrie manufacturière. Or, relève le rapport, pour résorber le taux de chômage actuel et pouvoir accueillir les nouveaux arrivants sur le marché du travail, les entreprises marocaines doivent créer au moins 200 000 emplois en milieu urbain chaque année d'ici 2020, contre une moyenne de 100 000 sur la période 2000- 2007. Autrement dit, au rythme où elles le font aujourd'hui, les entreprises marocaines, particulièrement les industrielles, sont incapables de faire face à l'offre de main-d'œuvre sur le marché. Comment expliquer de telles contre-performances alors qu'en même temps l'investissement privé au Maroc, lui, est nettement supérieur à

l'investissement moyen des 30 pays émergents étudiés ? En effet, le Maroc se classe en troisième position sur 30 pays, après la Chine et la Corée du Sud, avec un taux d'investissement du secteur privé de l'ordre de 19,6% du PIB, contre une moyenne de 15,7% pour les 30 autres pays. Le Maroc dépasse largement des pays comme l'Egypte, la Tunisie, la Jordanie et même la Turquie et l'Argentine.

6% seulement des entreprises sont dans l'industrie au lieu de 10% il y a 10 ans C'est que, justement, et encore une fois, le plus gros des montants investis va essentiellement dans le BTP et les services, l'industrie manufacturière représentant à peine 12,5% (en 2005) du total des investissements du secteur privé. En fait, le volume des investissements manufacturiers est en baisse continue depuis 1993 en raison, notamment, de la montée en puissance du BTP et des services. En clair: le secteur privé marocain investit de plus en plus dans le bâtiment, la construction, la promotion immobilière et les services en délaissant l'industrie. Résultat logique, ces dernières années, on ne compte plus le nombre d'opérateurs ayant carrément fermé leurs usines pour se reconvertir dans la promotion immobilière. Normal : l'activité offre des marges bénéficiaires plus confortables, un cycle plus court et donc un retour sur investissement plus rapide. Depuis quelques années, on pressentait cette tendance. L'enquête de la Banque mondiale vient de la confirmer, et, surtout, de la chiffrer. En prenant pour base les entreprises récemment introduites sur le registre central de commerce de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic), le rapport relève que 6% seulement d'entre elles opèrent dans l'industrie alors que cette proportion était supérieure à 10% à la fin des années 90. L'étude va encore plus loin en essayant d'analyser les taux d'entrée (nombre d'entreprises commençant leur production rapporté au nombre total d'entreprises) et de sortie (nombre d'entreprises arrêtant leur production rapporté au nombre total d'entreprises) dans l'industrie à partir de la base de données du ministère de l'industrie et du commerce, pour la période 1996-2006. Là aussi, le résultat est édifiant : le taux d'entrée suit un trend baissier sur les dix années étudiées et s'établissait à 4,2% en 2006 contre 8,9% en 1996 et 13% en 2002. De même, le taux de sortie, lui, est en légère hausse et s'établissait, toujours en 2006, à 7,5% environ. En d'autres termes, le secteur industriel ne se régénère pas. D'ailleurs, le nombre d'entreprises du secteur manufacturier est passé de 7 954 en 2004 à 7 587 en 2006.

Mais il n'y a pas que le volet du retour sur investissement plus long qui échaude nos industriels. Pour quelles autres raisons le secteur privé marocain délaisse-t-il l'industrie ? L'étude de la Banque mondiale a apporté les premiers éléments de réponse. En tête figure le problème - maintes fois relevé, d'ailleurs - de la productivité des salariés. C'est ainsi que la productivité annuelle d'un ouvrier marocain dans le secteur manufacturier s'élève à 8 000 dollars, alors que la moyenne observée dans les pays émergents est de 15 000 dollars. Sur les 30 pays étudiés, le Maroc est classé 21e, loin derrière des pays comme la Corée du Sud (45 000 dollars), Taïwan (31 000 dollars), l'Afrique du Sud (22 000 dollars) ou encore le Mexique (17 000 dollars). Surprise du classement: le mythe de l'ouvrier chinois hyperproductif s'effondre puisque sa productivité annuelle est inférieure à celle du marocain, atteignant à peine les 7 000 dollars. L'ouvrier marocain fait également mieux que ses homologues égyptien et pakistanais (5 000 dollars), indien (2 500 dollars), le dernier de la classe étant l'ouvrier du Cambodge qui produit à peine 1 500 dollars par an. En relation directe avec la faible productivité, la qualité de la main-d'œuvre est identifiée par les experts de la Banque mondiale comme l'un des principaux obstacles au changement structurel de l'industrie marocaine. De plus en plus chère mais, surtout, encore peu qualifiée. L'enquête menée auprès des 650 entreprises montre que quasiment 53% de leurs effectifs soit sont analphabètes soit ont seulement le niveau du primaire. Ce taux est de 2% au Chili et de 1,7% en Turquie. A

contrario, dans ces deux pays, le taux d'ouvriers ayant le niveau du collège ou du lycée est respectivement de 83% et 78%, contre 38% au Maroc. Et enfin, pour ce qui est des salariés ayant un niveau d'études supérieures, il est de 8,7% au Maroc contre 13,8% au Chili et 19% en Turquie. Ces chiffres se passent de tout commentaire. Dans la liste des facteurs qui retardent la mutation de l'industrie marocaine, on retrouve également les classiques : le foncier rare et difficilement accessible, l'accès au financement qui, malgré la nette amélioration sur les 5 dernières années, continue d'être considéré comme plutôt difficile, surtout pour les PME, le coût de l'énergie, notamment l'électricité et, enfin, la pression fiscale et le coût des charges sociales.

Trop contraignante, plus compliquée, moins rentable..., une chose est sûre, l'industrie ne semble plus séduire les investisseurs privés marocains. Mais ce n'est pas le seul problème. Car, même ceux qui s'y aventurent ou qui y restent n'arrivent pas à muter vers une nouvelle génération d'industrie, plus performante. C'est ce que les experts de la Banque mondiale veulent dire en substance quand ils écrivent dans leur rapport : «Les performances du secteur privé marocain, même si elles sont en amélioration depuis quelques années, sont insuffisantes pour initier un processus de convergence vers la moyenne des pays émergents». Pour illustrer cette faiblesse, deux indicateurs sont mis en évidence : la diversification de l'offre exportable du Maroc et le degré de sophistication technologique. Ainsi, en terme de croissance des exportations de produits manufacturés entre 2000 et 2006, le Maroc a réalisé une moyenne annuelle de 8%, se classant 26e sur les 30 pays étudiés. Sur la même période, le taux moyen de croissance réalisé par les pays émergents a été de 14,6%, et de 10% en moyenne mondiale. Autre fait important : l'industrie marocaine exportatrice reste spécialisée dans des segments relativement peu porteurs ou carrément en déclin. En recourant à une analyse croisée entre l'évolution des exportations mondiales pour un bien donné et les exportations du Maroc pour le même bien, l'étude de la Banque mondiale aboutit à un constat édifiant : la majorité des produits qui constituent l'essentiel de nos exportations présentent, entre 2000 et 2006, des parts de marché en régression par rapport aux exportations mondiales. C'est le cas de la confection, des chaussures, du cuir et des engrais. On remarquera aussi que, pour les composants de véhicules, dont la part dans les exportations a augmenté de 2%, la part de marché du Maroc, elle, a doublé, ce qui veut dire que le pays s'est fortement positionné sur un produit qui monte. Et c'est justement ce que recommande le rapport de la Banque mondiale : l'industrie marocaine, particulièrement celle tournée vers l'export, doit impérativement se positionner sur les produits champions. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. L'offre exportable marocaine demeure trop étroite: le Maroc exporte aujourd'hui 1 272 produits différents. La Chine en exporte 4 600, l'Inde 4 000, la Corée du Sud 3 700. Idem pour le rythme de diversification puisque le nombre de produits exportés par le Maroc a augmenté de 25% entre 1995 et 2006 alors que, selon l'analyse des experts de la Banque mondiale, ce rythme aurait dû être de 40% pour s'aligner sur la moyenne des pays émergents.

Enfin, le rapport met le doigt sur ce qui constitue probablement l'une des plus grandes faiblesses de l'industrie marocaine, à savoir son faible degré de sophistication technologique. Ainsi, les activités de transformation de produits de base (dérivés des phosphates et agroalimentaires) et de basse technologie (textile et habillement) constituent aujourd'hui plus de 70% de la valeur ajoutée du secteur manufacturier. En clair, l'industrie marocaine est encore spécialisée dans les activités à faible intensité technologique. De même, 77% des exportations marocaines sont composées de produits dits primaires, de produits de base transformés ou de produits manufacturés de basse technologie. A titre de comparaison, en Thaïlande, en Malaisie ou au Mexique, plus de 50% des exportations sont réalisées grâce à des produits de forte intensité technologique.

Emergence, offshoring, pole aéronautique, clusters, automotive city, zones dédiées aux activités à haute valeur ajoutée technologique, plateformes logistiques de nouvelles générations..., aujourd'hui, on ne peut pas nier que le Maroc a véritablement amorcé un mouvement de fond pour réorienter ses activités industrielles. Il y a quelques mois, le ministre de l'industrie, Ahmed Chami, annonçait pour 2009, en principe, le lancement d'une nouvelle génération de zones industrielles dites intégrées. Tout cela sera-t-il suffisant pour permettre au Maroc de rejoindre le peloton des pays émergents ? C'est en tout cas ce que recommande vivement le rapport de la Banque mondiale. «L'accélération du changement structurel de l'économie marocaine, peut-on lire dans le document, est nécessaire pour permettre au Maroc de réaliser un rythme de croissance annuelle de 7% afin d'initier un processus de convergence vers la moyenne des pays émergents».

Document n°2 : La CNUCED préconise l'adoption de politiques industrielles dynamiques par les pays en développement

Pour la CNUCED, l´approche non interventionniste a échoué. Les politiques nationales devraient stimuler la créativité des marchés pour développer l´investissement et accélérer la mutation technologique D´après Rapport sur le commerce et le développement, 2006 , que la CNUCED fait paraître aujourd´hui, l´environnement économique mondial plus favorable dont bénéficient de nombreux pays en développement doit être transformé en un processus dynamique de croissance économique et de mutation structurelle susceptible de créer des emplois et de relever le niveau de vie à long terme. Cet essor est notamment dû, dans certains pays, à la forte demande de pétrole et de diverses matières premières, tout comme à l´expansion de l´activité manufacturière dans d´autres, dont la Chine.

Dans le Rapport sur le commerce et le développement, 2006, les économistes de la CNUCED conseillent aux gouvernements des pays en développement de soutenir activement et de renforcer les entreprises locales alors que dans les années 80 et 90, il leur était recommandé par les institutions de Bretton Woods de ne pas intervenir et de laisser les mécanismes du marché "rétablir la vérité des prix". Pour la CNUCED, il ne faudrait pas que les règles du commerce international ou les conditions imposées par les prêteurs internationaux brident excessivement ces pays en les empêchant d´adopter la ligne de conduite la plus favorable à leur économie. Une telle liberté d´action, autrement dit leur "marge de manœuvre", est devenue ces dernières années un enjeu majeur. La CNUCED engage les gouvernements à faire montre de volontarisme dans leurs politiques macroéconomiques et industrielles pour doper l´investissement privé et le progrès technologique et stimuler la dynamique des marchés: ce sont des décisions risquées et innovantes, propices à l´esprit d´entreprise, qui se traduisent par de nouvelles gammes de production et la création d´entreprises et d´emplois. Les gouvernements devraient également protéger, s´il y a lieu, les entreprises naissantes, notamment en recourant avec circonspection aux subventions et aux droits de douane. Cela, jusqu´à ce que les producteurs locaux puissent affronter la concurrence internationale en vendant des produits de plus en plus élaborés. Le Rapport, qui aborde le thème du partenariat mondial et des politiques nationales de développement, ne prône pas de mécanismes de défense autocentrés et protectionnistes. Cependant, il fait valoir que les pouvoirs publics devraient trouver des moyens efficaces de résoudre les problèmes d´information et de coordination qui accompagnent la formation de capital et le relèvement de la productivité. L´intégration stratégique dans l´économie mondiale aide à tirer le meilleur parti possible de telles politiques au niveau de l´économie nationale.

La CNUCED note que les vastes réformes entreprises par la plupart des pays en développement dans les années 80 et 90, souvent à la demande des organisations financières et des prêteurs internationaux, n´ont pas produit les résultats escomptés. Ces réformes privilégiaient une plus grande stabilité macroéconomique, le recours accru aux mécanismes du marché et l´ouverture rapide à la concurrence internationale. Or, dans bon nombre de cas, l´investissement privé n´a pas progressé comme prévu; l´économie de nombreux pays a stagné, voire régressé; et beaucoup de nations en développement, déjà aux prises avec des niveaux élevés de pauvreté, ont constaté que ces mesures de libéralisation de l´économie accentuaient les inégalités au lieu de les atténuer. La situation économique internationale actuelle a nettement éclairci le tableau. Mais le Rapport, à l´instar d´autres publications de la CNUCED, note que la récente reprise de l´activité dans bon nombre de pays en développement ? alimentée en partie par la demande provenant des Etats-Unis et de la Chine ? ne se traduira par une croissance durable que lorsque les pouvoirs publics apporteront activement leur appui à l´accumulation de capital et au changement structurel. Il soutient que la restructuration ne peut être confiée uniquement aux marchés et critique l´approche orthodoxe des "saines politiques macroéconomiques", dans laquelle la stabilité des prix est considérée comme la condition sine qua non d´une croissance économique prolongée.

Le Rapport affirme que la politique monétaire pourrait contribuer plus efficacement à soutenir la croissance en privilégiant à la fois l´établissement de taux d´intérêt réels suffisamment bas, pour encourager l´investissement, et le maintien d´un taux de change stable et concurrentiel susceptible de favoriser les producteurs locaux sur les marchés mondiaux. Pour que la politique monétaire puisse jouer ce rôle, les pays émergents à économie de marché devraient réduire leur dépendance à l´égard des apports de capitaux extérieurs, comme bon nombre d´entre eux s´y sont déjà employés, et trouver de nouveaux instruments non monétaires de stabilisation des prix tels que la politique des revenus ou l´intervention directe sur les prix et, en particulier, la formation des salaires.

Le Rapport sur le commerce et le développement, 2006 souligne que toute prescription relative au développement économique doit tenir compte de la situation propre à chaque pays: il n´y a pas de solution unique et universelle. Cependant, il recense un certain nombre de mesures communes à appliquer: des politiques propices aux investissements créateurs d´innovation; l´adaptation au contexte local des techniques importées; le renforcement de la politique industrielle; et l´"intégration commerciale stratégique", permettant aux entreprises locales de s´introduire prudemment et de façon ordonnée sur les marchés internationaux. Le Rapport insiste sur le fait que l´appui de l´État au secteur privé devrait être assorti d´objectifs opérationnels clairement définis, qui puissent faire l´objet d´un suivi, et d´échéances déterminées. Les obligations de résultats ainsi mises en place sont le "bâton" qui complète la "carotte" représentée par le soutien de l´État. La CNUCED recommande également de viser non pas la quantité maximale mais la qualité maximale dans les efforts faits pour attirer l´investissement étranger direct (IED), le but étant de produire de la valeur ajoutée locale et une évolution technologique. Les mesures prises à l´égard de l´IED doivent s´inscrire dans le cadre d´une stratégie plus large de développement. Des subventions temporaires soigneusement conçues peuvent favoriser des investissements novateurs, de même que des mesures temporaires de protection à l´encontre des importations peuvent susciter des processus d´apprentissage parmi les entreprises locales, souligne le Rapport. En outre, les droits de douane applicables aux produits industriels restent un instrument important parce qu´ils constituent une source de recettes fiscales difficilement remplaçable dans bon nombre

des pays les plus pauvres et parce que les accords internationaux ont restreint la latitude qu´ils ont d´utiliser d´autres moyens d´action pour soutenir la diversification et la mise à niveau technologique. Le Rapport sur le commerce et le développement, 2006 recommande de maintenir les droits de douane approuvés au niveau international à un niveau relativement élevé et de moduler les droits appliqués aux divers secteurs industriels autour d´un pivot moyen relativement faible. Une telle démarche est possible si les réductions tarifaires qui peuvent découler des négociations commerciales multilatérales en cours s´appliquent uniquement aux droits moyens, et non à chaque ligne tarifaire. Cette approche flexible à l´égard des droits de douane pourrait être facilitée par l´établissement de limites globales aux subventions permettant aux membres de l´Organisation mondiale du commerce (OMC) d´accorder des subventions de manière souple à des entreprises et à des branches d´activité. Un tel système serait analogue aux dispositions relatives aux mesures globales de soutien en faveur de l´agriculture, en vertu desquelles les membres de l´OMC ont fixé des objectifs de réduction en pourcentage tout en autorisant une large flexibilité aux gouvernements des pays membres dans la répartition des réductions entre différents produits agricoles.

Document n° 3 : Industrie : le positionnement stratégique du Royaume

Le Maroc, ayant dès l'indépendance fait le pari de l'ouverture économique en adoptant le libéralisme économique comme modèle de développement, s'est rapidement lancé dans d'importants investissements pour développer et doter le pays d'une infrastructure industrielle de base. Ainsi, grâce aux stratégies industrielles de substitution des importations par la production locale, le Maroc a mis en place l'industrie la plus développée et la plus diversifiée du continent, hors Afrique du Sud, en s'appuyant sur les investissements locaux (Etat et privé) tout en s'ouvrant aux capitaux étrangers.

Du fait des stratégies adoptées, l'activité industrielle marocaine a été pendant longtemps dominée par les industries agroalimentaires et le textile & cuir. Deux secteurs qui continuent à jouer un rôle clé dans le développement économique et social du pays. L'industrie agroalimentaire est une industrie performante et diversifiée (biscuits, produits laitiers, conserves, matières grasses, boissons, pâtes, etc.) qui s'appuie globalement sur les ressources agricoles du pays. Outre la satisfaction de la demande locale, une partie non négligeable de la production est exportée. Concernant le secteur textile & cuir, il constitue incontestablement un secteur stratégique du tissu économique marocain. Bien que fragilisé aujourd'hui par la forte concurrence asiatique, il n'en demeure pas moins que le Maroc continue à conserver des avantages comparatifs sur certains segments du marché et jouit de la proximité géographique des grands donneurs d'ordres européens. Et en dépit d'une certaine désindustrialisation que connaît le secteur actuellement, il continue néanmoins à concentrer près de 40 % des emplois de l'industrie manufacturière.

C'est dans le cadre de cette politique de substitution des importations par la production locale que le Royaume a également développé une industrie pharmaceutique devenue parmi les plus performantes du continent. Celle ci assure aujourd'hui entre 80 et 90 % des besoins en médicaments du pays et exporte ses excédents dans de nombreux pays. Par ailleurs, à côté des industries dites légères, le Royaume est également présent dans l'industrie dite lourde. Et c'est à Safi que l'OCP a développé en 1972 un important complexe chimique. Grâce à l'unité de Safi et à celle plus récente de Jorf Lasfar, l'OCP, premier exportateur mondial de phosphate et d'acide phosphorique, est devenu l'un des plus grands fournisseurs internationaux d'engrais (superphosphate, diammonique, etc.). Le secteur de la pétrochimie est représenté par les installations de raffinage du pétrole de la Samir au niveau de Sidi Kacem et Mohammédia. Quant à l'industrie du ciment, elle est très fortement développée au niveau des différentes régions du Royaume grâce à la présence des majors mondiaux du secteur (Lafarge, Italcementi et Holcim). A ces industries, il faut ajouter aussi celles de la sidérurgie qui connaît

un essor notable avec l'installation de plusieurs laminoirs et d'une aciérie à Jorf Lasfar. L'industrie automobile également s'est développée au Maroc dès l'indépendance avec la création en 1959 de la SOMACA pour l'assemblage des voitures et camions. Le secteur a connu un nouveau souffle durant la dernière décennie avec l'implantation au Maroc de plusieurs fabricants de composants automobiles. Le secteur devrait connaître un nouvel essor avec la construction de l'usine de Renault à Tanger d'une capacité de production de 400 000 unités par an. Idem pour l'industrie électronique dont la première unité industrielle date du début des années 1950 avec l'installation de STMicroelectronics (ex Société de Fabrication Radioélectrique Marocaine). A l'image de l'automobile, ce secteur connaît un nouveau souffle grâce au développement de nouvelles branches (cartes électriques, circuits intégrés, composants électroniques, etc.) dont la production est globalement destinée à l'export. Enfin, et plus récente, l'industrie aéronautique connaît un développement grâce à des activités liées à l'entretien et la réparation des engins d'avion, notamment des réacteurs, et la fabrication de composantes spécifiques, tel le câblage au profit des grands constructeurs mondiaux.

Pris globalement, le secteur industriel pèse actuellement environ 28 % du PIB marocain, assure plus de 1,3 million d'emplois, génère plus de 80 milliards de dirhams de valeur ajoutée et plus de 110 milliards de dirhams d'exportation. Malgré son poids et ses performances, l'activité industrielle marocaine connaît des faiblesses structurelles et plusieurs secteurs souffrent face à l'intensification de la concurrence occasionnée par la multiplication d'accords de libre-échange. C'est dans ce contexte qu'a été mis en place en 2005 le plan Emergence, la première véritable stratégie industrielle du Maroc, fondée sur le positionnement du Royaume sur de nouveaux créneaux porteurs, baptisés « métiers mondiaux » du Maroc. L'objectif est de faire passer le positionnement du Maroc, basé sur la proximité géographique et la disponibilité d'une main d'œuvre bon marché, à une position stratégique basée sur la logistique et une offre compétitive. Sept métiers mondiaux ont été sélectionnés dans le cadre de cette stratégie : offshoring, automobile, aéronautique, électronique, agroalimentaire, produits de la mer et textile. Toutefois, trois ans après son lancement, seul le secteur de l'offshoring avait connu une avancée significative en matière d'implantation de nouvelles unités et la création d'emplois. Sur la période 2005-2008, quelques 20 000 nouveaux emplois ont été créés par l'offshoring.

Face à cette situation et afin de corriger les faiblesses du plan Emergence, le Pacte National pour l'Emergence Industrielle a été mis en place pour la période 2009-2015. Cette nouvelle stratégie se veut plus ambitieuse et vise la construction d'un secteur industriel fort et la création d'un cercle vertueux de croissance grâce à la mobilisation de l'Etat à travers 9 ministères et les opérateurs économiques représentés par la Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM) et le Groupement professionnel des Banques du Maroc (GPBM). Ce plan est basé sur 111 mesures articulées autour de 5 piliers : le développement des métiers mondiaux du Maroc et la mise en place de plate-forme industrielles intégrées (22 P2I programmées sur plus de 2 000 ha), l'amélioration de la compétitivité des PME grâce à l'accès plus facile au crédit bancaire et la création de 4 Cités PME, l'adaptation de la formation aux besoins de l'industrie, l'amélioration du climat des affaires et, enfin, la promotion de l'offre Maroc avec l'appui de l'Agence Marocaine pour le développement de l'Investissement (AMDI). Pour exécuter ce Pacte, une enveloppe de 16,4 milliards de dirhams sera mobilisée par l'Etat et les banques de la place. Attijariwafabank, BMCE Bank et Banque Populaire vont mobiliser 4 milliards de dirhams qui seront consacrés à hauteur de 75 % au financement des métiers mondiaux du Maroc. Quant aux 111 nouvelles mesures déclinées dans le cadre de cette stratégie, l'Etat va allouer un budget de 12,4 milliards de dirhams (1 milliard de dirhams via le Fonds Hassan II) sur la période 2009- 2015 pour leur exécution. Sur ce budget, le tiers sera affecté à la formation des ressources humaines et 24 % à l'incitation à l'investissement. Enfin, pour compléter le Pacte National pour l'Emergence Industriel, l'Etat

a lancé tout dernièrement le plan Envol qui complète et englobe de nouveaux secteurs qui n'avaient pas été retenus en 2005 et ce dans le but d'enclencher le développement d'autres métiers à fort potentiel de valeur ajoutée et compétitifs dont la biotechnologie, la microtechnologie et la nanotechnologie. Sur ces nouveaux secteurs, le Maroc compte s'appuyer sur les nombreux chercheurs de la diaspora marocaine installés dans des pays développés (France, Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne, etc.).

Document n°4 : Contribution annuelle moyenne des principales branches à la croissance du PIB en volume (prix de l'année précédente),
En point de croissance

	1999	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Secteur primaire	-2.6	-1.9	2.5	0.6	3.0	0.7	-1.6	2.8	-3.0
Secteur secondaire	0.5	1.0	1.2	0.7	1.1	1.0	1.3	1.2	1.6
services	2.3	2.5	2.9	1.4	2.2	2.7	3.1	2.7	3.1

Source : Haut Commissariat au Plan et calcul de la DEPF

Valeurs ajoutées par branche aux prix courants *(En millions de DH)*

	1999	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Secteur primaire	60289	52241	62677	65457	73933	74131	69565	87482	74928
Secteur secondaire	97382	101745	104400	108189	119418	129570	133749	140631	149052
services	187599	195589	211621	222165	234210	250577	270642	289835	321709

DEUXIEME PARTIE : REFLEXION ARGUMENTEE

Sujet :

Economie de la connaissance : pilier futur de l'économie marocaine ?

II- Droit

La société Aguabelle est une multinationale spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires. Le 21 mai 2010, Aguabelle embauche, en contrat à durée indéterminée, H. Maryeme, une jeune ingénieure qui aura la charge du contrôle qualité. Dans le cadre de son travail, H.Maryeme sera conduite à connaitre la plupart des secrets liés au processus de fabrication des produits de l'entreprise. Pour se protéger la société à inséré, au moment de la conclusion du contrat de travail, une clause interdisant à H. Maryeme de travailler pour une entreprise concurrente ou de collaborer directement ou indirectement à toute activité pouvant concurrencer les produits fabriqués par Aguabelle pendant une durée de deux ans sur toute la région du grand Casablanca (un rayon de 100 km).

Le 8 janvier 2012, à la suite de sa démission, H. Maryeme décide de créer à Casablanca une société, dont elle assure la gérance et ayant pour objet l'achat et la vente de produits alimentaires similaires. Elle essai aussi de déposer auprès de l'OMPIC une demande d'enregistrement d'une marque distributeur dont le nom et les couleurs se rapprochent de l'une des marques déjà protégées par l'entreprise.

Les dirigeants de la société décident d'engager des démarches judiciaires.

1. *Qualifier le contrat conclu entre Aguabelle et H. Maryeme*
2. *Comment qualifie-t-on la clause insérer par Aguabelle dans le contrat de travail ?*
3. *Quelles actions l'entreprise peut-elle engager ?*
4. *Devant quelles juridictions les actions en justice doivent-elles être engagées ?*
5. *Quels arguments juridiques avancera chaque partie ?*
6. *Expliquer comment le droit, toute en préservant la liberté contractuelle et du commerce, cherche à protéger les intérêts de tous les parties.*

Travailler les chapitres de ce sujet

Prepa Help suit le programme d'ECT chapitre par chapitre : cours détaillé, méthodes, pièges, exercices et problèmes corrigés pas à pas, tirés des concours. L'essai gratuit donne accès aux chapitres offerts de ta filière, sans carte bancaire.



Ouvrir l'essai gratuit

Scanne le code ou clique sur le bouton.

prepahelp.com/#essai

Une question sur le concours ou sur ta filière : **écrire sur WhatsApp**

Les autres années et épreuves : prepahelp.com/annales/cnaem/ect